



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/30/Egypte
8 novembre 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-deuxième réunion
Ouagadougou, 6-8 décembre 2000

PROPOSITION DE PROJET : ÉGYPTE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Halons :

- Programme de banque de gestion des halons

PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET ÉGYPTÉ

SECTEUR : Halons Consommation sectorielle de SAO (1999) : 810 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : S.o.

Titre du projet :

a) Programme de banque de gestion des halons

Données relatives au projet	Banque de halons	
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)		
Incidences du projet (tonnes PAO)		754,00
Durée prévue du projet (mois)		36
Montant initial demandé (\$US)		500 000
Coût final du projet (\$US)		
Coûts différentiels d'investissements a)		182,500
Fonds pour imprévus b)		
Coûts différentiels d'exploitation c)		222,500
Coût total du projet (a+b+c)		405,000
Participation locale au capital (%)		100 %
Pourcentage des exportations (%)		0 %
Montant demandé (\$US)		405 000
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)		
Confirmation du financement de contrepartie?		
Agence nationale de coordination	BAEE	
Agence d'exécution	PNUD	

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$US)	405 000
Incidences du projet (tonnes PAO)	754,00
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	52 650
Coût total pour le Fonds multilatéral	457 650

DESCRIPTION DU PROJET

a) Programme de gestion d'une banque de halons en Égypte

1. Le projet propose plusieurs activités afin d'atteindre ses objectifs et ses buts. La création d'une banque de gestion des halons permettra de réaliser ce qui suit :

- Identifier les consommateurs actuels de halons.
- Mettre en œuvre le programme d'élimination des halons.
- Créer une base de données des systèmes de halons existants.
- Animer des cours et des ateliers de formation en protection contre les incendies et en ingénierie
- Animer des séminaires et des ateliers de sensibilisation environnementale.
- Fournir de l'information et de la documentation sur les solutions de remplacement des halons et la pertinence de ces solutions dans les différentes activités.
- Fournir suffisamment de halons afin d'approvisionner ou de servir les utilisateurs de halons à des fins essentielles.
- Mettre sur pied et exploiter la banque de halons, et aménager le centre de récupération et de collecte des halons usés de partout au pays aux fins de recyclage.

2. Les consommateurs de halons du secteur commercial n'adopteront pas tous une solution de remplacement des halons en même temps à moins qu'ils n'y soient forcés par un décret ministériel. Le Bureau des affaires environnementales de l'Égypte (BAEE) a entrepris les procédures pour l'émission du décret. Le décret du ministère sera émis de concert avec l'établissement de la Banque de halons afin d'éviter la création d'un marché noir des halons. Un décret semblable a déjà été émis et mis à exécution pour d'autres SAO.

3. Le plan de réalisation des activités proposées est fondé sur une participation volontaire au programme de désaffectation qui suivra deux voies parallèles :

- (i) La création d'un centre d'entreposage et de recyclage des halons
- (ii) La création d'une base de données exhaustive des utilisateurs de technologies à base de halons en Égypte comprenant les consommateurs de halons en qualité de membres de la banque de halons.
- (iii) Les membres de la banque de halons qui désirent obtenir le service de la banque pour le remplissage de leur équipement à la suite d'une utilisation pour éteindre des incendies seraient tenus de s'engager envers une date d'adoption de la solution de remplacement, un plan d'élimination ou un calendrier de demandes d'entretien de leurs systèmes à base de halons.

4. Le projet sera exécuté par un organisme d'exécution non gouvernemental sous la surveillance et la supervision du Bureau des affaires environnementales de l'Égypte (BAEE). L'Association égyptienne de protection contre les incendies, dont les activités ont débuté en 1995 et qui constitue un organisme d'exécution possible et convenable, et un bon représentant de l'industrie

de protection contre les incendies, est un excellent exemple de ce type d'organisme. Le conseil d'administration de cet organisme à but non lucratif doit être formé de représentants des différentes catégories représentées dans l'industrie, c.-à-d. la protection civile, le secteur du pétrole, les experts-conseil et les autres.

5. La mise en œuvre de ce projet durerait 36 mois au cours desquels on procéderait à l'aménagement de la banque et à l'installation de l'équipement, on mènerait une campagne de sensibilisation, on créerait la base de données et on communiquerait avec les groupes membres éventuels de la banque de halons.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

1. Le PNUD a indiqué que le gouvernement de l'Égypte l'a informé que depuis 1998, tous les fabricants d'extincteurs d'incendie ont reconverti leurs opérations à d'autres technologies d'extinction.

2. Les coûts et les composantes du projet de banque de halons en Égypte respectent les approbations et les directives déjà émises pour les banques de halons (décision 18/11).

3. Le gouvernement de l'Égypte a adopté une réglementation qui oblige le respect des mesures de contrôle des halons et l'élimination complète de ce produit avant le 1^{er} janvier 2010. Le document du projet mentionne que le gouvernement prépare actuellement une réglementation modifiée qui permettra au Centre de l'ozone de contrôler l'importation de toutes les SAO, y compris les halons. Le ministère d'État des Affaires environnementales a émis un décret en vertu duquel le dédouanement de toutes les SAO importées, dont les halons, pourrait être assujéti à l'approbation du BAEE.

4. L'Égypte a fait part de son intention de modifier sa réglementation dans le but d'interdire l'importation de halons lors de l'établissement du centre de récupération des halons, afin de respecter les lignes directrices sur les banques de halons.

RECOMMANDATIONS

1. Le Sous-comité sur l'examen des projets pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif d'approuver ce projet et les niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-dessous sous réserve que l'importation des halons soit interdite au moment de l'établissement du centre de récupération des halons et qu'aucun fabricant d'extincteurs d'incendie ne consomme de halons en Égypte.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Programme de banque de gestion des halons	405 000	52 650	PNUD